



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2016	2
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	3
INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT	6
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	7
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	20
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	27
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	32

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du troisième trimestre 2016 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant une participation de 81,07 % dans Québecor Média inc., l'un des plus importants conglomerats de médias du Canada. Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Le 9 septembre 2015, Québecor Média a réalisé un rachat partiel de la participation détenue dans Québecor Média par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital d'Amérique Investissement »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées. À la suite de cette transaction, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,36 % à 81,07 %.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015. Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire.

Au cours du quatrième trimestre 2015, la Société a modifié sa structure organisationnelle et transféré ses activités de distribution et de production de musique du secteur Sports et divertissement au secteur Média. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été retraités pour refléter ces changements.

Dans le présent rapport de gestion, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2016

- Les revenus de Québecor ont totalisé 998,3 M\$ au troisième trimestre 2016, en hausse de 23,8 M\$ (2,4 %) par rapport à la même période de 2015.

Télécommunications

- Au troisième trimestre 2016, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 39,5 M\$ (5,2 %) de ses revenus et de 12,5 M\$ (3,6 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Progression importante des revenus de Vidéotron Itée (« Vidéotron ») au troisième trimestre 2016 en téléphonie mobile (27,6 M\$ ou 25,9 %), en accès Internet (14,3 M\$ ou 6,2 %), pour les services affaires (10,6 M\$ ou 59,6 %) et pour le service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») (1,9 M\$ ou 32,2 %).
- Augmentation nette de 54 700 unités de service¹ (1,0 %) au troisième trimestre 2016, dont 38 800 lignes en téléphonie mobile, 24 400 clients à l'accès Internet par câble et 12 200 clients à Club illico.
- Revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») de Vidéotron de 146,58 \$ au troisième trimestre 2016, contre 136,94 \$ à la même période de 2015, soit une croissance de 9,64 \$ (7,0 %).
- Le 20 septembre 2016, Vidéotron, Ericsson Canada Inc., l'École de technologie supérieure et le Quartier de l'innovation de Montréal ont annoncé la conclusion d'un partenariat visant la création du premier laboratoire à ciel ouvert de la vie intelligente, dans le but de tester les multiples facettes associées à cette nouvelle industrie des télécommunications de cinquième génération.
- Le 13 septembre 2016, 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation »), une filiale de Vidéotron, a procédé à l'ouverture officielle du centre de données de Montréal. Construit au coût de 40,0 M\$ pour répondre aux besoins spécifiques de l'hébergement de données, ce centre d'une superficie de 4 000 m² est doté de l'une des plus grandes salles de serveurs au Québec.
- Le 13 juillet 2016, Vidéotron a lancé le service d'accès Internet Fibre hybride Giga, qui permet aux clients des services résidentiel et affaires de bénéficier de vitesses allant jusqu'à 940 Mbit/s. Ce produit réaffirme le leadership de l'entreprise dans le domaine de l'accès Internet à très haute vitesse, où Vidéotron fait figure de chef de file depuis plus de 20 ans.

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

Média

- Le 24 octobre 2016, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a annoncé le lancement du nouveau site web *TVA.ca* et de l'application mobile TVA, lesquels offrent aux téléspectateurs et aux internautes, en direct ou sur demande, un accès gratuit et en haute définition à la programmation de TVA. Le site et l'application offrent également un grand nombre de fonctionnalités, parmi lesquelles le rattrapage des émissions des sept derniers jours, l'accès à des contenus exclusifs et inédits, la poursuite de la lecture d'un écran à l'autre et la possibilité de recevoir des suggestions personnalisées.
- La première émission de *La Voix Junior*, diffusée sur les ondes du Réseau TVA le 2 octobre 2016, a attiré un auditoire moyen de 2 060 000 téléspectateurs (source : Numeris, Québec franco, résultats préliminaires, dimanche 2 octobre 2016, T2+). Au 3 octobre 2016, les contenus vidéo du site *lavoixjunior.ca*, y compris les prestations des artistes, avaient été visionnés plus de 126 000 fois.
- Selon les données du sondage Vividata pour le printemps 2016, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le journal gratuit *24 heures Montréal* demeurent des chefs de file en information au Québec avec près de 4,0 millions de lecteurs par semaine, toutes plateformes confondues (papier, mobile et Web). Groupe TVA est toujours au premier rang de l'industrie canadienne du magazine avec près de 9,0 millions de lecteurs par semaine, toutes plateformes confondues.

Sports et divertissement

- Le 12 septembre 2016, le Centre Vidéotron a complété sa première année d'exploitation complète. Au cours de cette période, le Centre Vidéotron a accueilli 93 événements sportifs et spectacles, ainsi que 30 événements corporatifs. Au total, plus de 1,1 million de personnes ont franchi les portes de l'amphithéâtre durant sa première année d'exploitation. La programmation du Centre Vidéotron s'est avérée fort diversifiée, accueillant notamment des artistes de renom tels que Metallica, Madonna, Muse, Rihanna, Justin Bieber, Pearl Jam et Bryan Adams. De plus, en août 2016, le Centre Vidéotron a présenté, à guichet fermé, une série de cinq spectacles de Céline Dion, attirant plus de 66 000 spectateurs. Enfin, l'équipe des Remparts de Québec, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, a enregistré pour sa saison 2015-2016 des assistances totales de plus de 470 000 spectateurs, un record pour une équipe de hockey junior au Canada.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et la perte liée aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	363,6	\$ 351,1	\$ 1 084,8	\$ 1 036,8
Média	34,5	42,9	38,7	47,9
Sports et divertissement	(1,3)	(4,8)	(6,2)	(8,6)
Siège social	(7,0)	2,2	(12,5)	3,8
	389,8	391,4	1 104,8	1 079,9
Amortissement	(162,3)	(168,6)	(485,7)	(517,1)
Frais financiers	(82,7)	(80,7)	(243,6)	(249,3)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(68,3)	53,8	(118,1)	94,6
Restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments	(1,2)	135,0	(14,7)	124,9
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(40,9)	(197,0)	(40,9)	(227,0)
Perte sur refinancement de dettes	-	-	-	(12,1)
Impôts sur le bénéfice	(37,4)	(45,1)	(96,4)	(72,5)
Perte liée aux activités abandonnées	-	(2,7)	-	(18,8)
(Perte nette) bénéfice net	(3,0)	\$ 86,1	\$ 105,4	\$ 202,6

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant la perte liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	83,2	\$ 74,0	\$ 220,8	\$ 181,9
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(68,3)	53,8	(118,1)	94,6
Restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments	(1,2)	135,0	(14,7)	124,9
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(40,9)	(197,0)	(40,9)	(227,0)
Perte sur refinancement de dettes	-	-	-	(12,1)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	0,5	(5,1)	3,7	(1,2)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	18,4	26,3	20,6	38,6
Activités abandonnées	-	(1,9)	-	(13,1)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(8,3)	\$ 85,1	\$ 71,4	\$ 186,6

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé par Québecor Média, le remboursement de la dette à long terme et le rachat de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Les tableaux 7 et 8 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et Club illico, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de Club illico, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des troisièmes trimestres 2016 et 2015

Revenus de 998,3 M\$, en hausse de 23,8 M\$ (2,4 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (39,5 M\$ ou 5,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (1,6 M\$ ou 25,8 %).
- Diminution dans le secteur Média (17,3 M\$ ou -7,2 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 389,8 M\$, en baisse de 1,6 M\$ (-0,4 %).

- Diminution dans le secteur Média (8,4 M\$ ou -19,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart défavorable au siège social (9,2 M\$), expliqué essentiellement par l'écart défavorable de la charge de rémunération à base d'actions.
- Hausse dans le secteur Télécommunications (12,5 M\$ ou 3,6 %). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (3,5 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 1,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2016, par rapport à la même période de 2015. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 8,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2016.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 8,3 M\$ (0,07 \$ par action de base) au troisième trimestre 2016, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 85,1 M\$ (0,69 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit un écart défavorable de 93,4 M\$ (0,76 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - l'écart défavorable de 136,2 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments ;
 - un écart défavorable de 122,1 M\$ au chapitre de la perte et du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 119,6 M\$ sans incidence fiscale.

Contrebalancés en partie par :

- une diminution de 156,1 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, dont 45,0 M\$ sans incidence fiscale ;
- la diminution de 6,3 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 83,2 M\$ (0,68 \$ par action de base) au troisième trimestre 2016, contre 74,0 M\$ (0,60 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une hausse de 9,2 M\$ (0,08 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 162,3 M\$ au troisième trimestre 2016, soit une baisse de 6,3 M\$ qui s'explique principalement par l'impact de la fin de la durée d'utilité comptable de certains actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Vidéotron en octobre 2000.

Frais financiers de 82,7 M\$, en hausse de 2,0 M\$, expliquée surtout par un niveau moyen d'endettement plus élevé, contrebalancé en partie par l'impact de la baisse des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements effectués à des taux d'intérêt inférieurs et par l'écart favorable des gains et pertes sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises.

Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers de 68,3 M\$ au troisième trimestre 2016, contre un gain de 53,8 M\$ au troisième trimestre 2015, soit un écart défavorable de 122,1 M\$ qui s'explique essentiellement par la variation défavorable de 119,6 M\$, sans incidence fiscale, de la perte et du gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments de 1,2 M\$ au troisième trimestre 2016, contre un gain de 135,0 M\$ au troisième trimestre 2015, soit un écart défavorable de 136,2 M\$.

- Au troisième trimestre 2016, les secteurs de Québecor ont comptabilisé des charges de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments totalisant 1,2 M\$ (4,1 M\$ à la même période de 2015). Ces charges inscrites sont attribuables essentiellement à différents programmes de réduction d'effectifs dans les secteurs de la Société et à la migration des clients des services analogiques vers les services numériques dans Vidéotron.
- Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec avait donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA, en ordonnant à Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu ») de verser une indemnité de 135,3 M\$ à Vidéotron et de 0,6 M\$ à Groupe TVA, y compris les intérêts, pour avoir négligé d'implanter en temps opportun un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par son service de télévision satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses compétiteurs et diffuseurs. Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada avait rejeté la demande de Bell ExpressVu d'en appeler de la décision. Un gain sur litige de 139,1 M\$ avait été comptabilisé dans l'état des résultats au cours du troisième trimestre 2015.

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs de 40,9 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 197,0 M\$ au troisième trimestre 2015, soit un écart favorable de 156,1 M\$.

- Au troisième trimestre 2016, Québecor Média a réalisé des tests de dépréciation sur son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Magazines, considérant la tendance à la baisse affectant les revenus publicitaires dans l'industrie. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de son UGT Magazines était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 40,1 M\$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée au troisième trimestre 2016. De plus, une charge de dépréciation d'actifs incorporels totalisant 0,8 M\$ a été comptabilisée dans le secteur Média au troisième trimestre 2016.
- Au troisième trimestre 2015, Québecor Média avait complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. Le déclin des volumes d'impression de journaux et de produits commerciaux et la pression continue sur les revenus publicitaires dans les secteurs des journaux et de la télévision avaient incité Québecor Média à effectuer des tests additionnels de dépréciation sur ses UGT Journaux et Télédiffusion. Québecor Média avait conclu que la valeur recouvrable de ses UGT Journaux et Télédiffusion était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 55,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation d'autres actifs de 81,9 M\$, principalement liée aux actifs de l'imprimerie de Mirabel, avaient été comptabilisées au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Journaux. Une charge de dépréciation de 60,1 M\$ relative aux licences de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) avait été comptabilisée au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Télédiffusion.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 37,4 M\$ au troisième trimestre 2016 (taux d'imposition effectif de 26,3 %), contre 45,1 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,0 %) à la même période de 2015, soit un écart favorable de 7,7 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart favorable de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique par la diminution du bénéfice imposable à des fins fiscales et par la baisse du taux d'imposition effectif.
- La variation favorable des taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la combinaison des taux d'imposition sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Comparaison des neuf premiers mois de 2016 et 2015

Revenus de 2,97 G\$, en hausse de 98,9 M\$ (3,4 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (116,7 M\$ ou 5,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (11,7 M\$ ou 89,3 %).
- Diminution dans le secteur Média (33,7 M\$ ou -4,8 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,10 G\$, en hausse de 24,9 M\$ (2,3 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (48,0 M\$ ou 4,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (2,4 M\$ ou 27,9 %).
- Diminution dans le secteur Média (9,2 M\$ ou -19,2 %). Écart défavorable au siège social (16,3 M\$), expliqué essentiellement par l'écart défavorable de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec Média a entraîné un écart défavorable de 2,7 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à la même période de 2015. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québec et des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québec ont entraîné un écart défavorable de 16,6 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2016.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 71,4 M\$ (0,58 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2016, contre 186,6 M\$ (1,52 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une diminution de 115,2 M\$ (0,94 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - un écart défavorable de 212,7 M\$ au chapitre de la perte et du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 209,5 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart défavorable de 139,6 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments ;
 - l'écart défavorable de 23,9 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Contrebalancés en partie par :

- une diminution de 186,1 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, dont 75,0 M\$ sans incidence fiscale ;
- la diminution de 31,4 M\$ de la charge d'amortissement ;
- la hausse de 24,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- un écart favorable de 18,8 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
- l'écart favorable de 18,0 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- l'écart favorable de 12,1 M\$ relativement à une perte sur refinancement de dettes inscrite au deuxième trimestre 2015 ;
- la diminution de 5,7 M\$ des frais financiers.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 220,8 M\$ (1,80 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2016, contre 181,9 M\$ (1,48 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une hausse de 38,9 M\$ (0,32 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 485,7 M\$, soit une diminution de 31,4 M\$ qui s'explique principalement par l'incidence de la cessation de l'amortissement des licences de spectre dans le secteur Télécommunications au deuxième trimestre 2015, conformément à un changement dans l'estimation de la durée d'utilité des licences, de même que par l'impact de la fin de la durée d'utilité comptable de certains actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Vidéotron en octobre 2000.

Frais financiers de 243,6 M\$, en baisse de 5,7 M\$, qui s'explique principalement par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements effectués à des taux d'intérêt inférieurs et par l'écart favorable des gains et pertes sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises, contrebalancés en partie par un niveau moyen d'endettement plus élevé.

Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers de 118,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016, contre un gain de 94,6 M\$ à la même période de 2015, soit un écart défavorable de 212,7 M\$ qui s'explique essentiellement par la variation défavorable de 209,5 M\$, sans incidence fiscale, de la perte et du gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments de 14,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre un gain de 124,9 M\$ à la même période de 2015, soit un écart défavorable de 139,6 M\$.

- Au cours des neuf premiers mois de 2016, les secteurs de Québecor ont comptabilisé des charges de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments totalisant 14,7 M\$ (14,2 M\$ à la même période de 2015). Ces charges inscrites sont essentiellement attribuables à différents programmes de réduction d'effectifs dans les secteurs de la Société et à la migration des clients des services analogiques vers les services numériques dans Vidéotron.
- Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec avait donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA, en ordonnant à Bell ExpressVu de verser une indemnité de 135,3 M\$ à Vidéotron et de 0,6 M\$ à Groupe TVA, y compris les intérêts, pour avoir négligé d'implanter en temps opportun un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par son service de télévision satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses concurrents et diffuseurs. Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada avait rejeté la demande de Bell ExpressVu d'en appeler de la décision. Un gain sur litige de 139,1 M\$ avait été comptabilisé dans l'état des résultats au cours du troisième trimestre 2015.

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs de 40,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 227,0 M\$ à la même période de 2015, soit un écart favorable de 186,1 M\$.

- Au troisième trimestre 2016, Québecor Média a réalisé des tests de dépréciation sur son UGT Magazines, considérant la tendance à la baisse affectant les revenus publicitaires dans l'industrie. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de son UGT Magazines était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 40,1 M\$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée au troisième trimestre 2016. De plus, une charge de dépréciation d'actifs incorporels totalisant 0,8 M\$ a été comptabilisée dans le secteur Média au troisième trimestre 2016.
- Au troisième trimestre 2015, Québecor Média avait complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. Le déclin des volumes d'impression de journaux et de produits commerciaux, et la pression continue sur les revenus publicitaires dans les secteurs des journaux et de la télévision, avaient incité Québecor Média à effectuer des tests additionnels de dépréciation sur ses UGT Journaux et Télédiffusion. Québecor Média avait conclu que la valeur recouvrable de ses UGT Journaux et Télédiffusion était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 55,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation d'autres actifs de 81,9 M\$, principalement liée aux actifs de l'imprimerie de Mirabel, avaient été comptabilisées au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Journaux. Une charge de dépréciation de 60,1 M\$ relative aux licences de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) avait été comptabilisée au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Télédiffusion.
- Au deuxième trimestre 2015, Québecor Média avait réalisé un test de dépréciation annuel sur son UGT Journaux, qui continuait d'être affectée par le passage au numérique et les conditions difficiles du marché. Québecor Média avait conclu que la valeur recouvrable de cette UGT, basée sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à la valeur comptable. En conséquence, le secteur Média avait comptabilisé une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$, sans incidence fiscale.

Perte sur refinancement de dettes de 12,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015.

- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron avait remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US, émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 101,521 % du montant nominal, et avait réalisé l'actif des contrats de couverture afférents. Une perte de 0,2 M\$ avait été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain net de 2,1 M\$ comptabilisé auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron avait remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$, émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020, pour un prix de 103,563 % du montant nominal. Une perte de 13,6 M\$ avait été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement.
- Conformément à un avis émis le 11 mars 2015, Vidéotron avait remboursé, le 10 avril 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, pour un prix de 100 % du montant nominal, et avait réalisé l'actif lié aux contrats de couverture afférents. Un gain net de 1,7 M\$ avait été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 1,8 M\$ comptabilisé auparavant dans les autres éléments du résultat global.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 96,4 \$ pour la période des neuf premiers mois de 2016 (taux d'imposition effectif de 26,8 %), contre 72,5 M\$ (taux d'imposition effectif de 22,9 %) à la même période de 2015, soit un écart défavorable de 23,9 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart défavorable de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique principalement par la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales et par la hausse du taux d'imposition effectif.
- La variation défavorable des taux d'imposition effectif s'explique principalement par l'impact de la baisse des passifs d'impôts différés au deuxième trimestre 2015, résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2016

Revenus de 793,7 M\$ au troisième trimestre 2016, soit une progression de 39,5 M\$ (5,2 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 134,1 M\$, soit une progression de 27,6 M\$ (25,9 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes et à la hausse du revenu net par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 245,7 M\$, en hausse de 14,3 M\$ (6,2 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation des revenus par client, la hausse de certains tarifs, la progression de la consommation et la croissance de la clientèle.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 252,7 M\$, soit une diminution de 7,5 M\$ (-2,9 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, à la hausse des escomptes et à la diminution des commandes à la vidéo sur demande et à la télé payante, contrebalancés en partie par la hausse de certains tarifs et l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 105,9 M\$, en baisse de 7,5 M\$ (-6,6 %), principalement dû à l'incidence de la diminution nette du nombre de lignes, à la baisse du revenu par ligne et à la hausse des escomptes.
- Revenus de Club illico de 7,8 M\$, en hausse de 1,9 M\$ (32,2 %), en raison essentiellement de la hausse de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 28,4 M\$, en hausse de 10,6 M\$ (59,6 %), principalement due à l'impact de l'acquisition de Fibrenoire inc. (« Fibrenoire »), le 7 janvier 2016, et à la hausse des revenus de 4Degrés Colocation, acquise le 11 mars 2015.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 15,2 M\$, en hausse de 0,8 M\$ (5,6 %).
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 1,8 M\$, en baisse de 0,3 M\$ (-14,3 %), qui s'explique surtout par l'impact de la fermeture de magasins.
- Autres revenus de 2,1 M\$, en baisse de 0,5 M\$ (-19,2 %).

RMPA de Vidéotron de 146,58 \$ au troisième trimestre 2016, contre 136,94 \$ à la même période de 2015, soit une croissance de 9,64 \$ (7,0 %).

Statistiques de clientèles

Unités de service – Au 30 septembre 2016, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 703 100, soit une hausse de 54 700 unités (1,0 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2016, contre une augmentation de 85 800 au troisième trimestre 2015 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 97 200 (1,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016. Les unités de service représentent la somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

Téléphonie mobile – Au 30 septembre 2016, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 867 700, soit une augmentation de 38 800 lignes (4,7 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2016, contre une hausse de 39 600 au troisième trimestre 2015. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 125 200 (16,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 (tableau 3).

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 596 100 au 30 septembre 2016, en hausse de 24 400 clients (1,6 %) au troisième trimestre 2016, contre une hausse de 20 400 clients à la même période de 2015. Pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016, le service d'accès Internet par câble a recruté 36 600 clients (2,3 %) (tableau 3). À la fin du troisième trimestre 2016, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 56,3 %, contre 55,7 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 833 000 au 30 septembre 2016, contre 2 799 800 un an plus tôt).

Télédistribution – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 1 800 (-0,1 %) au troisième trimestre 2016, contre une baisse de 1 700 clients à la même période de 2015, et a diminué de 50 200 clients (-2,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 (tableau 3). À la fin du troisième trimestre 2016, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 695 700 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 59,9 %, contre 62,4 % un an plus tôt.

- Au 30 septembre 2016, le service illico télé numérique desservait 1 570 800 clients, soit une hausse de 11 000 clients (0,7 %) au troisième trimestre 2016, contre une augmentation de 11 800 clients au même trimestre de 2015. Sur une période de 12 mois, le service illico télé numérique a recruté 6 200 clients (0,4 %). Au 30 septembre 2016, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour ce service s'élevait à 55,4 %, contre 55,9 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 12 800 clients (-9,3 %) au troisième trimestre 2016, contre une diminution de 13 500 clients à la même période de 2015. Sur une période de 12 mois, la baisse a été de 56 400 clients.

Téléphonie par câble – Au 30 septembre 2016, ce service comptait 1 265 100 lignes, soit une baisse de 18 900 (-1,5 %) au troisième trimestre 2016, contre une diminution de 8 200 lignes à la même période de 2015 (tableau 3). Le nombre de lignes à ce service a diminué de 64 400 (-4,8 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 30 septembre 2016, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 44,7 %, contre 47,5 % un an plus tôt.

Club illico – Au 30 septembre 2016, le nombre de clients à Club illico s'élevait à 278 500, soit une augmentation de 12 200 clients (4,6 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2016, contre une hausse de 35 700 clients au troisième trimestre 2015. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 50 000 (21,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 (tableau 3).

Tableau 3

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers de clients)

	Sept. 2016	Juin 2016	Mars 2016	Déc. 2015	Sept. 2015	Juin 2015	Mars 2015	Déc. 2014
Téléphonie mobile ¹	867,7	828,9	795,7	768,6	742,5	702,9	662,1	632,8
Internet par câble	1 596,1	1 571,7	1 578,1	1 568,2	1 559,5	1 539,1	1 543,1	1 537,5
Télédistribution :								
Analogique	124,9	137,7	153,1	166,3	181,3	194,8	215,1	228,7
Numérique	1 570,8	1 559,8	1 568,9	1 570,6	1 564,6	1 552,8	1 555,5	1 553,6
	1 695,7	1 697,5	1 722,0	1 736,9	1 745,9	1 747,6	1 770,6	1 782,3
Téléphonie par câble ¹	1 265,1	1 284,0	1 304,3	1 316,3	1 329,5	1 337,7	1 344,6	1 349,0
Club illico	278,5	266,3	265,2	257,5	228,5	192,8	186,8	177,7
Total (unités de service)	5 703,1	5 648,4	5 665,3	5 647,5	5 605,9	5 520,1	5 507,2	5 479,3

¹ En milliers de lignes

Bénéfice d'exploitation ajusté de 363,6 M\$ au troisième trimestre 2016, en hausse de 12,5 M\$ (3,6 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- l'impact de la hausse de la perte sur la vente d'appareils mobiles, atténué en partie par l'incidence favorable des forfaits de type « apportez votre appareil ».

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 54,2 % au troisième trimestre 2016, contre 53,4 % à la même période de 2015 expliqué principalement par l'impact de la hausse de la perte sur la vente d'appareils mobiles.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2016

Revenus de 2,35 G\$, soit une hausse de 116,7 M\$ (5,2 %) essentiellement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2016.

- Revenus du service de téléphonie mobile de 373,3 M\$, en hausse de 81,2 M\$ (27,8 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 730,2 M\$, en hausse de 49,0 M\$ (7,2 %).
- Revenus totaux des services de télédistribution de 768,1 M\$, soit une baisse de 22,2 M\$ (-2,8 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 320,0 M\$, soit une diminution de 26,5 M\$ (-7,6 %).
- Revenus de Club illico de 22,8 M\$, en hausse de 6,2 M\$ (37,3 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 81,0 M\$, en hausse de 30,0 M\$ (58,8 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 38,5 M\$, en hausse de 1,4 M\$ (3,8 %).
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron de 5,3 M\$, en baisse 1,4 M\$ (-20,9 %).
- Autres revenus de 7,4 M\$, soit une baisse de 0,9 M\$ (-10,8 %).

RMPA de Vidéotron de 143,64 \$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 134,19 \$ à la même période de 2015, en hausse de 9,45 \$ (7,0 %).

Statistiques de clientèle

Unités de service – Hausse de 55 600 unités de service au cours des neuf premiers mois de 2016, contre une augmentation de 126 600 unités de service à la même période de 2015.

Téléphonie mobile – Augmentation de 99 100 lignes (12,9 %) au cours des neuf premiers mois de 2016, contre une hausse de 109 700 lignes à la même période de 2015.

Accès Internet par câble – Hausse de 27 900 clients (1,8 %) au service d'accès Internet par câble, contre une augmentation de 22 000 clients à la période correspondante de 2015.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 41 200 (-2,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2016, contre une diminution de 36 400 clients à la même période de 2015.

- Hausse de 200 clients au service illico télé numérique au cours des neuf premiers mois de 2016, contre une augmentation de 11 000 clients à la même période de 2015.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 41 400 clients (-24,9 %) au cours des neuf premiers mois de 2016, contre une perte de 47 400 clients à la même période de 2015.

Téléphonie par câble – Diminution de 51 200 lignes (-3,9 %) au cours des neuf premiers mois de 2016, contre une baisse de 19 500 lignes à la même période de 2015.

Club illico – Augmentation de 21 000 clients (8,2 %) au cours des neuf premiers mois de 2016, contre une hausse de 50 800 clients à la même période de 2015.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,08 G\$, en hausse de 48,0 M\$ (4,6 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- l'impact de la hausse de la perte sur la vente d'appareils mobiles, atténué en partie par l'incidence favorable des forfaits de type « apportez votre appareil » ;
- la hausse de certains frais d'exploitation, dont principalement les frais d'administration, du service à la clientèle, des services et qualité technique, et de marketing.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,8 % au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 53,5 % à la même période de 2015.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 184,1 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 150,9 M\$ à la même période de 2015 (tableau 4), soit une augmentation de 33,2 M\$.

- Cette augmentation s'explique principalement par la diminution de 19,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, principalement attribuable à la diminution des investissements dans le réseau LTE et par la progression de 12,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 485,8 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016, contre 495,6 M\$ à la même période de 2015 (tableau 4).

- Cette diminution de 9,8 M\$ s'explique principalement par l'augmentation de 57,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, dont les investissements dans les centres de données et dans l'accroissement de la capacité du réseau LTE, contrebalancée en partie par la progression de 48,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Tableau 4 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice d'exploitation ajusté	363,6 \$	351,1 \$	1 084,8 \$	1 036,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(152,0)	(177,8)	(507,9)	(481,0)
Acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	(28,7)	(22,7)	(93,3)	(62,4)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,2	0,3	2,2	2,2
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	184,1 \$	150,9 \$	485,8 \$	495,6 \$

Média

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2016

Revenus de 221,7 M\$ au troisième trimestre 2016, en baisse de 17,3 M\$ (-7,2 %).

- Augmentation de 4,1 M\$ (4,9 %) des revenus des activités de télédiffusion, expliquée principalement par :
 - une augmentation des revenus de production commerciale du Réseau TVA ;
 - une croissance des revenus publicitaires et d'abonnement de la chaîne spécialisée TVA Sports.Contrebalancées en partie par :
 - la baisse des revenus publicitaires du Réseau TVA.
- Baisse de 5,5 M\$ (-25,6 %) des revenus cinématographiques et audiovisuels, expliquée principalement par la baisse de revenus de location de studios et d'équipements due au nombre inférieur de tournages au troisième trimestre 2016 par rapport à la même période de 2015. Par ailleurs, les revenus d'effets visuels et de postproduction ont enregistré une hausse.
- Revenus d'édition de journaux en baisse de 8,2 M\$ (-14,8 %).
 - Revenus publicitaires en baisse de 16,7 % ; revenus de tirage en hausse de 1,0 % ; revenus numériques en hausse de 3,3 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 25,6 %.
- Les revenus d'édition de magazines ont diminué de 5,0 M\$ (-14,3 %) au troisième trimestre 2016, principalement en raison de l'impact de la fermeture de titres, jumelé à la baisse des ventes en kiosque et des revenus publicitaires.

- Hausse de 1,2 M\$ (40,0 %) des revenus de Québecor Média Affichage, essentiellement en raison de la hausse des revenus publicitaires, y compris les revenus numériques.
- Diminution de 2,0 M\$ (-5,6 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par la baisse des activités de distribution en librairie et en grande diffusion, de même que par la diminution des ventes en littérature générale, contrebalancées en partie par la croissance des ventes en édition scolaire.
- Baisse de 0,1 M\$ (-1,0 %) des revenus de distribution et de production de musique.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 34,5 M\$ au troisième trimestre 2016, en baisse de 8,4 M\$ (-19,6 %) par rapport à la même période de 2015.

- Diminution de 8,0 M\$ (-41,7 %) du bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion qui s'explique par :
 - la hausse des frais d'exploitation de TVA Sports et du Réseau TVA, dont les coûts de contenu ;
 - la baisse des revenus publicitaires du Réseau TVA.

Contrebalancées en partie par :

- l'incidence favorable de la hausse des revenus publicitaires et d'abonnement de TVA Sports.
- Diminution de 4,1 M\$ (-52,6 %) du bénéfice d'exploitation ajusté provenant des activités cinématographiques et audiovisuelles, expliquée principalement par l'impact de la baisse des revenus de location de studios et d'équipements.
- Augmentation de 0,6 M\$ (15,8 %) du bénéfice d'exploitation ajusté pour l'édition de journaux qui s'explique par :
 - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'impact des mesures de restructuration.

Contrebalancée en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus.
- Augmentation de 1,9 M\$ (50,0 %) du bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines. Cette hausse s'explique surtout par l'incidence de la baisse des frais d'exploitation, dont les frais d'administration, les frais de vente et les frais de production, contrebalancée par l'impact de la diminution des revenus.
- Écart favorable de 0,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté de Québecor Média Affichage, dû principalement à l'impact de la hausse des revenus.
- Augmentation de 0,4 M\$ (4,2 %) du bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par l'impact de la diminution de certains frais d'exploitation.
- Écart favorable de 0,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et de production de musique, dû principalement à des marges bénéficiaires plus élevées et à une baisse de certains frais d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 84,4 % au troisième trimestre 2016, contre 82,1 % à la même période de 2015. Cette hausse est surtout attribuable à l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus, contrebalancée en partie par l'impact de la diminution de certains frais d'exploitation, principalement au Réseau TVA, dans l'édition de journaux et de magazines et dans la distribution et l'édition de livres.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2016

Revenus de 672,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, en baisse de 33,7 M\$ (-4,8 %).

- Augmentation de 1,0 M\$ (0,3 %) des revenus des activités de télédiffusion, expliquée principalement par :
 - une augmentation des revenus d'abonnement aux chaînes spécialisées, dont TVA Sports, addik^{TV}, MOI&cie et Casa ;
 - une hausse des revenus de production commerciale du Réseau TVA.

Contrebalancées en partie par :

- la baisse des revenus publicitaires de TVA Sports, principalement attribuable à la non-participation des Canadiens de Montréal aux séries éliminatoires de la Ligue Nationale de hockey au printemps 2016, et de LCN.

- Diminution de 7,5 M\$ (-14,5 %) des revenus cinématographiques et audiovisuels, expliquée principalement par la baisse de revenus de location de studios et d'équipements due au nombre inférieur de tournages au cours des neuf premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, et par la diminution des revenus dans les activités d'effets visuels. Par ailleurs, les revenus de postproduction ont enregistré une hausse.
- Revenus d'édition de journaux en baisse de 27,5 M\$ (-15,6 %).
 - Revenus publicitaires en baisse de 15,9 % ; revenus de tirage en hausse de 2,3 % ; revenus numériques en hausse de 3,2 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 30,1 %.
- Augmentation de 5,5 M\$ (6,8 %) des revenus d'édition de magazines, en raison principalement de l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition des magazines de Transcontinental inc. (« Transcontinental »), réalisée le 12 avril 2015, contrebalancée par l'impact de la fermeture de titres et la diminution des revenus publicitaires et en kiosque.
- Hausse de 2,3 M\$ (27,1 %) des revenus de Québecor Média Affichage, surtout attribuable à la hausse des revenus publicitaires, y compris le numérique.
- Diminution de 3,3 M\$ (-4,2 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par la baisse des activités de distribution en grande diffusion et en librairie, contrebalancée en partie par la croissance des ventes en édition scolaire.
- Baisse de 1,9 M\$ (-6,0 %) des revenus de distribution et production de musique, en raison de l'impact de la réorganisation des unités d'affaires et de la baisse des revenus de production d'albums.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 38,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016, en baisse de 9,2 M\$ (-19,2 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion en baisse de 6,5 M\$ (-57,0 %), qui s'explique par :
 - l'impact de la baisse des revenus publicitaires de TVA Sports ;
 - la hausse des frais d'exploitation, dont les frais d'administration et de vente.

Contrebalancés en partie par :

 - l'incidence favorable de la hausse des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.
- Écart défavorable de 6,3 M\$ (-48,1 %) du bénéfice d'exploitation ajusté provenant des activités cinématographiques et audiovisuelles, expliqué principalement par l'impact de la baisse des revenus de location de studios et d'équipements, et d'effets visuels.
- Baisse de 4,6 M\$ (-35,9 %) du bénéfice d'exploitation ajusté pour l'édition de journaux qui s'explique par :
 - l'impact de la baisse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

 - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'impact des mesures de restructuration.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en hausse de 5,7 M\$ (95,0 %). Cette hausse s'explique surtout par l'incidence de la baisse des frais d'exploitation, dont les frais de vente, d'administration et de production, ainsi que par l'impact de l'inclusion des résultats des magazines de Transcontinental, acquis le 12 avril 2015, contrebalancés par l'incidence de la baisse des revenus des activités comparables.
- Perte d'exploitation ajustée de Québecor Média Affichage en baisse de 1,7 M\$ (85,0 %), due à l'impact de la hausse des revenus.
- Bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et d'édition de livres en hausse de 2,0 M\$ (26,0 %), expliquée principalement par la diminution de certains frais d'exploitation, dont les frais de vente et d'administration en distribution et en littérature générale, et par l'impact de la hausse des revenus en édition scolaire.
- Écart favorable de 0,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et de production de musique qui s'explique en partie par une amélioration des marges bénéficiaires et par la baisse de certains frais d'exploitation, dont les frais d'administration.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 94,2 % au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 93,2 % à la même période de 2015. Cette hausse est surtout attribuable à l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus, contrebalancée en partie par l'impact de la diminution de certains frais d'exploitation, principalement dans l'édition de journaux et de magazines, la distribution et l'édition de livres et la distribution et production de musique.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 22,1 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 31,4 M\$ à la même période de 2015 (tableau 5). Cet écart défavorable de 9,3 M\$ s'explique principalement par la diminution de 8,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 2,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 16,6 M\$ à la même période de 2015 (tableau 5). Cet écart défavorable de 14,3 M\$ s'explique surtout par la diminution de 9,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par l'augmentation de 5,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 5 : Média

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice d'exploitation ajusté	34,5 \$	42,9 \$	38,7 \$	47,9 \$
Acquisitions d'immobilisations	(10,1)	(9,1)	(28,9)	(24,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,4)	(2,4)	(7,6)	(6,5)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	–	0,1	–
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	22,1 \$	31,4 \$	2,3 \$	16,6 \$

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2016

Revenus de 7,8 M\$ au troisième trimestre 2016, soit une hausse de 1,6 M\$ (25,8 %) qui s'explique principalement par :

- l'ajout des revenus des événements présentés au Centre Vidéotron ;
- l'augmentation des revenus d'événements sportifs chez Gestion d'événements GesteV inc. ;
- les revenus de droits d'identification.

Perte d'exploitation ajustée de 1,3 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 4,8 M\$ à la même période de 2015, soit un écart favorable de 3,5 M\$ qui s'explique surtout par les coûts liés au démarrage des nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron comptabilisés au troisième trimestre 2015 et par l'impact de la hausse des revenus.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2016

Revenus de 24,8 M\$, en hausse de 11,7 M\$ par rapport à la même période de 2015, expliquée principalement par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du troisième trimestre 2016, auxquelles s'ajoute l'impact de la réorganisation des unités d'affaires.

Perte d'exploitation ajustée de 6,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 8,6 M\$ à la même période de 2015, soit un écart favorable de 2,4 M\$ (27,9 %) principalement attribuable à l'impact de la hausse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 2,8 M\$ au troisième trimestre 2016, contre des flux négatifs de 43,1 M\$ à la même période de 2015 (tableau 6).

- Cet écart favorable de 40,3 M\$ s'explique surtout par le paiement de 33,0 M\$ à la Ville de Québec, au troisième trimestre 2015, relativement aux droits d'identification, pour une période de 25 années, du nouveau Centre Vidéo-tron, par les investissements dans les améliorations locatives et le démarrage de l'amphithéâtre au cours de cette même période et par la baisse de 3,5 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 9,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre des flux négatifs de 51,9 M\$ à la même période de 2015 (tableau 6). Cet écart favorable de 42,7 M\$ s'explique principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse du troisième trimestre 2016.

Tableau 6 : Sports et divertissement

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Perte d'exploitation ajustée	(1,3) \$	(4,8) \$	(6,2) \$	(8,6) \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,7)	(4,0)	(1,9)	(8,7)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,8)	(34,3)	(1,1)	(34,6)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(2,8) \$	(43,1) \$	(9,2) \$	(51,9) \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Troisième trimestre 2016

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 342,1 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 322,5 M\$ à la même période de 2015.

- Cette augmentation de 19,6 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 180,0 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, principalement attribuable aux variations favorables au chapitre des débiteurs, dont l'incidence favorable sur l'analyse comparative en 2016 de la comptabilisation d'un gain sur litige à recevoir de 139,1 M\$ au troisième trimestre 2015, des revenus différés et des paiements d'impôts sur le bénéfice dans le secteur Télécommunications ;
 - la hausse de 12,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 136,2 M\$ relatif à la portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments ;
- l'écart défavorable de 20,2 M\$ des impôts exigibles ;
- la baisse de 8,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Média.

Neuf premiers mois de 2016

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 802,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016, contre 648,8 M\$ à la même période de 2015.

- Cette augmentation de 153,4 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 339,3 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation principalement attribuable aux variations favorables au chapitre des débiteurs, dont l'incidence favorable sur l'analyse comparative en 2016 de la comptabilisation d'un gain sur litige à recevoir de 139,1 M\$ au troisième trimestre 2015, de la provision pour impôts exigibles, des paiements d'impôts sur le bénéfice et des stocks dans le secteur Télécommunications ;
 - la hausse de 48,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
 - la diminution de 5,5 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 139,6 M\$ relatif à la portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments ;
- l'augmentation de 75,8 M\$ des impôts exigibles ;
- l'écart défavorable du bénéfice d'exploitation ajusté du siège social, expliqué essentiellement par l'écart défavorable de la charge de rémunération à base d'actions ;
- la baisse de 9,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Média.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, la baisse du niveau des stocks du secteur Télécommunications, la baisse des paiements d'impôts sur le bénéfice, la hausse de la rentabilité du secteur Télécommunications, de même que le refinancement de certaines dettes à des taux d'intérêt inférieurs, ont eu une incidence favorable sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies, tandis que la baisse de la rentabilité du secteur Média a eu un impact défavorable.

Fonds de roulement négatif de 369,3 M\$ au 30 septembre 2016, contre un fonds de roulement négatif de 328,1 M\$ au 31 décembre 2015, soit un écart défavorable de 41,2 M\$ expliqué principalement par la variation courante des activités.

Investissement

Troisième trimestre 2016

Acquisitions d'immobilisations de 163,8 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 191,1 M\$ à la même période de 2015, soit une diminution de 27,3 M\$, principalement dans le secteur Télécommunications, principalement attribuable à la diminution des investissements dans le réseau LTE.

Acquisitions d'actifs incorporels de 32,4 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 60,6 M\$ à la même période de 2015, soit une diminution de 28,2 M\$, qui s'explique surtout par le paiement de 33,0 M\$ à la Ville de Québec, au troisième trimestre 2015, relativement aux droits d'identification, pour une période de 25 années, du nouveau Centre Vidéotron dans le secteur Sports et divertissement.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 1,3 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 0,5 M\$ à la même période de 2015.

Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle de 500,0 M\$ au troisième trimestre 2015. Le 9 septembre 2015, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,36 % à 81,07 % à la suite du rachat par Québecor Média de 7 268 324 actions ordinaires de son capital-actions détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement, pour un prix d'achat global de 500,0 M\$, payable en espèces.

Acquisitions d'entreprises de 1,2 M\$ au troisième trimestre 2015.

Dispositions d'entreprises de 12,1 M\$ au troisième trimestre 2015, principalement attribuable à la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault »), dans le secteur Télécommunications.

Neuf premiers mois de 2016

Acquisitions d'immobilisations de 541,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 514,8 M\$ à la même période de 2015, soit une hausse de 26,5 M\$, principalement dans le secteur Télécommunications, qui s'explique surtout par les investissements dans les centres de données et dans l'accroissement de la capacité du réseau LTE.

Acquisitions d'actifs incorporels de 104,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 325,1 M\$ à la même période de 2015. Cette diminution de 220,9 M\$ s'explique surtout par :

- les paiements totalisant 218,8 M\$ effectués au cours des neuf premiers mois de 2015 pour l'acquisition de licences de spectre ;
- le paiement de 33,0 M\$ à la Ville de Québec, au cours des neuf premiers mois de 2015, relativement aux droits d'identification, pour une période de 25 années, du nouveau Centre Vidéotron dans le secteur Sports et divertissement.

Contrebalancés en partie par :

- des investissements accrus au cours des neuf premiers mois de 2016 dans les équipements et applications informatiques, dans le secteur Télécommunications.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 3,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 2,4 M\$ à la même période de 2015, soit une hausse de 0,7 M\$.

Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle de 500,0 M\$ au troisième trimestre 2015, attribuable au facteur mentionné dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2016.

Acquisitions d'entreprises de 119,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016, contre 92,0 M\$ à la même période de 2015, soit une augmentation de 27,1 M\$.

- Au cours des neuf premiers mois de 2016, les acquisitions d'entreprises s'expliquent surtout par l'acquisition de Fibrenoire par le secteur Télécommunications.
- Les acquisitions d'entreprises pour les neuf premiers mois de 2015 s'expliquaient surtout par les acquisitions de 4Degrés Colocation par le secteur Télécommunications et des magazines de Transcontinental par le secteur Média.

Dispositions d'entreprises de 3,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 316,3 M\$ à la même période de 2015.

- Au cours des neuf premiers mois de 2016, les dispositions d'entreprises correspondent au solde du prix de vente des activités de commerce au détail de Groupe Archambault.
- Les dispositions d'entreprises pour les neuf premiers mois de 2015 s'expliquaient principalement par la vente des entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, dans le secteur Média, et par la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault, dans le secteur Télécommunications.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

Troisième trimestre 2016

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 147,0 M\$ au troisième trimestre 2016, contre 70,0 M\$ à la même période de 2015 (tableau 7).

- Cet écart favorable de 77,0 M\$ s'explique principalement par :
 - la diminution de 27,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations ;
 - l'augmentation de 20,9 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
 - la diminution de 28,2 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Neuf premiers mois de 2016

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 171,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 45,9 M\$ à la même période de 2015 (tableau 7).

- Cet écart favorable de 125,3 M\$ s'explique principalement par :
 - l'augmentation de 149,8 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies.Contrebalancée par :
 - l'augmentation de 26,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 7
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs				
Télécommunications	184,1 \$	150,9 \$	485,8 \$	495,6 \$
Média	22,1	31,4	2,3	16,6
Sports et divertissement	(2,8)	(43,1)	(9,2)	(51,9)
Siège social de Québecor Média	(5,0)	0,2	(11,3)	(1,2)
	198,4	139,4	467,6	459,1
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(74,9)	(72,9)	(220,2)	(225,1)
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments	(1,2)	135,2	(15,2)	125,1
Impôts exigibles	(51,2)	(31,0)	(130,5)	(54,7)
Autres	(0,4)	0,4	2,3	2,8
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	76,3	(101,1)	67,2	(261,3)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média				
	147,0 \$	70,0 \$	171,2 \$	45,9 \$

Tableau 8
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 7				
	147,0 \$	70,0 \$	171,2 \$	45,9 \$
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :				
Flux de trésorerie du secteur	(3,5)	0,8	(5,2)	2,1
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, gain sur litige et autres éléments	-	(0,2)	0,5	(0,2)
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(6,0)	(6,2)	(18,2)	(18,8)
Autres	0,2	-	(0,4)	-
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	9,5	6,9	11,9	1,1
	0,2	1,3	(11,4)	(15,8)
Plus l'acquisition d'immobilisations	163,8	191,1	541,3	514,8
Plus l'acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition de licences de spectre)	32,4	60,6	104,2	106,3
Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(1,3)	(0,5)	(3,1)	(2,4)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor				
	342,1 \$	322,5 \$	802,2 \$	648,8 \$

Financement

Dettes consolidées (dettes à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 176,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016. Variation nette défavorable de 152,1 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des neuf premiers mois de 2016, la diminution de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'incidence favorable du taux de change de 182,2 M\$. La baisse attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une baisse de l'actif (ou une hausse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - la baisse de 25,2 M\$ de la dette de Québecor ;
 - les remboursements courants totalisant 10,9 M\$ sur les facilités de crédit à terme de Vidéotron, de Groupe TVA et de Québecor Média.
 - Au cours de la même période, la dette a augmenté principalement pour les raisons suivantes :
 - l'utilisation accrue par Vidéotron de sa facilité de crédit garantie renouvelable pour un montant total de 33,0 M\$;
 - la hausse de 9,0 M\$ de la dette attribuable à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert.
 - Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 953,7 M\$ au 31 décembre 2015 à un actif net de 801,6 M\$ au 30 septembre 2016, soit une variation nette défavorable de 152,1 M\$ expliquée principalement par :
 - l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
 - la réalisation à l'échéance le 15 mars 2016 de l'actif lié aux contrats de couverture de Québecor Média, dont l'utilisation avait été modifiée pour couvrir une portion du terme des billets de premier rang d'une valeur nominale de 431,3 M\$US, émis en 2012, portant intérêt à un taux de 5,75 % et échéant en 2023.
- Contrebalancés par :
- l'incidence favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- En juin 2016, Québecor a modifié sa facilité de crédit renouvelable afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2020 et Vidéotron a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie et sa facilité de crédit renouvelable non garantie afin de proroger leur échéance jusqu'en juillet 2021. Certaines conditions relatives à ces facilités de crédit ont également été modifiées.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 954,7 M\$ au 30 septembre 2016 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 985,1 M\$, moins des emprunts bancaires de 30,4 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 158,6 M\$ au 30 septembre 2016 pour Québecor au niveau corporatif, soit des espèces et quasi-espèces de 8,6 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 150,0 M\$.

Dettes consolidées (dettes à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 5,71 G\$ au 30 septembre 2016, soit une diminution de 176,2 M\$ par rapport au 31 décembre 2015. Variation nette défavorable de 152,1 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 3,24 G\$ de Vidéotron (3,28 G\$ au 31 décembre 2015), de 70,4 M\$ de Groupe TVA (73,0 M\$ au 31 décembre 2015), de 2,38 G\$ de Québecor Média (2,48 G\$ au 31 décembre 2015) et de 31,1 M\$ de Québecor (56,3 M\$ au 31 décembre 2015).

Au 30 septembre 2016, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 9
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre
(en millions de dollars canadiens)

2017	51,1	\$
2018	24,0	
2019	14,9	
2020	479,7	
2021	904,7	
2022 et ultérieurement	4 231,1	
Total	5 705,5	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 6,3 années au 30 septembre 2016 (7,0 années au 31 décembre 2015). Au 30 septembre 2016, compte tenu des couvertures de taux d'intérêt, la dette était constituée d'environ 81,9 % de dettes à taux fixe (82,5 % au 31 décembre 2015) et 18,1 % de dettes à taux variable (17,5 % au 31 décembre 2015).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes (ou de distribution de capital par Québecor Média). La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation ajusté). Au 30 septembre 2016, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 2 novembre 2016, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,045 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 13 décembre 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 18 novembre 2016.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2016

Tableau 10

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2016 et 31 décembre 2015

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2016	31 déc. 2015	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Stocks	189,9	215,5	(25,6)	Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations	3 555,3	3 424,9	130,4	Acquisitions d'immobilisations (cf. « Investissement ») et impact de l'acquisition de Fibrenoire, moins l'amortissement de la période
Actifs incorporels	1 205,0	1 178,0	27,0	Acquisition d'actifs intangibles (cf. « Investissement ») et impact de l'acquisition de Fibrenoire, moins les amortissements de la période
Écart d'acquisition	2 731,8	2 678,4	53,4	Impact de l'acquisition de Fibrenoire, moins la dépréciation de l'écart d'acquisition du secteur Média
Instruments financiers dérivés ¹	801,6	953,7	(152,1)	Cf. « Financement »
Passif				
Créditeurs et charges à payer	630,6	654,9	(24,3)	Incidence de la variation courante des activités
Revenus différés	350,1	321,5	28,6	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ²	25,1	(19,5)	44,6	Hausse des impôts sur le bénéfice exigibles
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 714,5	5 890,7	(176,2)	Cf. « Financement »
Autres éléments de passif	705,6	448,2	257,4	Perte sur réévaluation des régimes à prestations définies et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles
Impôts différés ³	505,5	584,2	(78,7)	Recouvrement d'impôts sur le bénéfice différés aux résultats et avantages fiscaux sur la réévaluation des régimes à prestations définies et des instruments financiers dérivés

¹ Actif à long terme moins le passif à long terme

² Passif à court terme moins l'actif à court terme

³ Passif à long terme moins l'actif à long terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2016, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement de capital et d'intérêt sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11
Obligations contractuelles de Québecor au 30 septembre 2016
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	5 705,5	\$ 51,1	\$ 38,9	\$ 1 384,4	\$ 4 231,1
Débetures convertibles ²	828,5	–	828,5	–	–
Paiements d'intérêts ³	1 857,9	227,0	603,2	545,2	482,5
Contrats de location-exploitation	236,0	47,8	71,1	34,1	83,0
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 188,8	202,0	251,8	206,6	528,4
Instruments financiers dérivés ⁴	(764,8)	5,2	(19,5)	(89,8)	(660,7)
Total des obligations contractuelles	9 051,9	\$ 533,1	\$ 1 774,0	\$ 2 080,5	\$ 4 664,3

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 30 septembre 2016 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2016.

⁴ Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Transactions entre parties liées

Au cours du troisième trimestre 2016, la Société a effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,5 M\$ (0,5 M\$ à la même période de 2015). Au cours du troisième trimestre 2016, la Société n'a effectué aucun achat et n'a engagé aucune dépense de loyer avec des sociétés liées (0,4 M\$ au troisième trimestre 2015). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, la Société a effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 2,1 M\$ (2,3 M\$ à la même période de 2015). Au cours des neuf premiers mois de 2015, la Société n'a effectué aucun achat et n'a engagé aucune dépense de loyer avec des sociétés liées (3,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 12 présente les données du capital-actions de la Société au 20 octobre 2016. De plus, 1 310 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 20 octobre 2016.

Tableau 12

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 20 octobre 2016	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	38 840 872	8,7 \$
Actions catégorie B	83 389 092	316,1

Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2015. Les rachats ont été effectués entre les 13 août 2015 et 12 août 2016, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées.

Le 3 août 2016, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 3 août 2016. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2016 et 14 août 2017, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, la Société a racheté et annulé 233 200 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 8,6 M\$ (368 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015). L'excédent de 7,8 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (9,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015).

Changements à la réglementation

Le 6 octobre 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a ordonné une réduction importante des tarifs provisoires actuels des services d'accès haute vitesse de gros, en ce qui concerne la composante tarifaire couvrant les frais en fonction de la capacité du réseau, dans l'attente de l'approbation des tarifs définitifs. Les réductions des tarifs provisoires sont entrées en vigueur immédiatement. Le CRTC évaluera dans quelle mesure la rétroactivité, s'il y a lieu, s'appliquera quand les tarifs des services d'accès haute vitesse de gros seront établis de manière définitive. Le 20 septembre 2016, le CRTC a publié une décision concernant la mise en œuvre technique d'un nouveau service d'accès haute vitesse de gros désagrégé. Il s'agit d'un service qui fournira également l'accès aux installations de technologie de la fibre optique jusqu'au domicile. Cette décision, tout en exigeant des ajustements à l'architecture désagrégé proposé de Vidéotron, est généralement compatible avec les positions présentées dans les documents déposés par Vidéotron. Les tarifs proposés pour le nouveau service et les études de coûts qui le sous-tendent doivent être déposés le 21 novembre 2016. Pour plus d'informations sur les risques liés à la réglementation, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des créditeurs et charges à payer, des dettes à long terme, des débiteurs convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars canadiens les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats

de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable, et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés au moyen d'opérations de compensation. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 septembre 2016 et 31 décembre 2015 sont les suivantes :

Tableau 13

Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 septembre 2016		31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ^{1, 2}	(5 705,5) \$	(5 908,0) \$	(5 892,5) \$	(5 894,9) \$
Débetures convertibles ³	(827,9)	(827,9)	(706,4)	(706,4)
Instruments financiers dérivés				
Options de règlement anticipé	1,0	1,0	1,0	1,0
Contrats de change à terme ⁴	(2,9)	(2,9)	9,3	9,3
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,5)	(0,5)	(0,8)	(0,8)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁴	805,0	805,0	945,2	945,2

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

⁴ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou par la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les pertes (gains) sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2016 et de 2015 sont résumés dans le tableau 14.

Tableau 14**Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Perte (gain) sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	67,6 \$	(52,0) \$	117,5 \$	(92,0) \$
Perte (gain) sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	0,7	(2,1)	0,6	(3,6)
Perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	0,1	0,4	0,2	1,6
Gain sur les dérivés incorporés liés aux dettes à long terme	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,2)
Gain sur renversement des dérivés incorporés lors du rachat de dettes	-	-	-	(0,4)
	68,3 \$	(53,8) \$	118,1 \$	(94,6) \$

Une perte de 20,7 M\$ et un gain de 25,5 M\$ ont été comptabilisés, respectivement au troisième trimestre 2016 et pour les neuf premiers mois de 2016, aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gains de 70,2 M\$ et de 45,3 M\$, respectivement au troisième trimestre 2015 et pour les neuf premiers mois de 2015).

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2016, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québec Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québec Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québec est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de

produits de Québecor Média ;

- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie et de Club illico, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement, ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 3 novembre 2016 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 3 novembre 2016

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2016			2015			2014	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Revenus	998,3 \$	992,5 \$	975,4 \$	1 023,5 \$	974,5 \$	963,8 \$	929,0 \$	956,7 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	389,8	360,3	354,7	360,8	391,4	349,3	339,2	353,1
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	83,2	69,9	67,7	58,0	74,0	66,5	41,4	50,6
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(68,2)	(57,0)	6,8	(85,5)	51,1	47,7	(8,6)	(92,5)
Éléments inhabituels	(23,3)	(3,1)	(4,6)	(6,6)	(38,1)	(33,0)	(1,3)	(30,5)
Activités abandonnées	-	-	-	(0,7)	(1,9)	(9,1)	(2,1)	12,9
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(8,3)	9,8	69,9	(34,8)	85,1	72,1	29,4	(59,5)
Données de base par action								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,68 \$	0,57 \$	0,55 \$	0,47 \$	0,60 \$	0,54 \$	0,34 \$	0,41 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,56)	(0,47)	0,06	(0,70)	0,42	0,39	(0,07)	(0,75)
Éléments inhabituels	(0,19)	(0,02)	(0,04)	(0,05)	(0,31)	(0,27)	(0,01)	(0,25)
Activités abandonnées	-	-	-	-	(0,02)	(0,07)	(0,02)	0,11
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(0,07)	0,08	0,57	(0,28)	0,69	0,59	0,24	(0,48)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	122,3	122,4	122,5	122,5	122,7	122,8	122,9	122,9
Données diluées par action								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,61 \$	0,51 \$	0,50 \$	0,43 \$	0,54 \$	0,49 \$	0,32 \$	0,38 \$
Impact de la dilution	0,07	0,06	-	0,04	-	-	0,02	0,03
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,56)	(0,47)	(0,01)	(0,70)	-	-	(0,07)	(0,75)
Éléments inhabituels	(0,19)	(0,02)	(0,03)	(0,05)	(0,27)	(0,23)	(0,01)	(0,25)
Activités abandonnées	-	-	-	-	(0,01)	(0,07)	(0,02)	0,11
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(0,07)	0,08	0,46	(0,28)	0,26	0,19	0,24	(0,48)
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	122,3	122,8	143,6	122,5	143,7	143,9	123,2	122,9